

sia

NE.SIA – INFO N°45

PUBLICATION ANNUELLE DE LA SECTION NE
ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2022
LE COMITÉ DE SECTION 2021

1. Table des matières

2.	Ordre du jour de l'assemblée générale.....	- 3 -
3.	Procès-verbal de l'assemblée générale 2021.....	- 4 -
4.	Rapport du Président	- 8 -
4.1	Message du Président	- 8 -
4.2	Consultations et conseils techniques	- 8 -
4.3	Communication et relations publiques	- 8 -
4.4	Objectifs 2022 - 2023	- 9 -
5.	Administration.....	- 10 -
5.1	Comptabilité	- 10 -
5.1.1	Comptes 2021 - Pertes et Profits.....	- 10 -
5.1.2	Comptes 2021 - Bilan.....	- 11 -
5.1.3	Comptes 2021 – détails transitoires au bilan final du 31.12.21 et évolution capital.....	- 12 -
5.1.4	Rapport des vérificateurs	- 13 -
5.2	Budget et cotisation 2022	- 14 -
5.2.1	Budget 2022 comparé aux comptes et budget 2021	- 14 -
5.2.2	Cotisations 2022	- 15 -
5.3	Gestion des membres.....	- 16 -
6.	Coordination NE.SIA	- 17 -
6.1	Assemblée des délégués	- 17 -
6.2	Coordination romande	- 18 -
7.	Consultations et conseils techniques	- 18 -
7.1	Observatoire des marchés publics romands	- 18 -
7.2	SAT – tables rondes	- 19 -
7.3	SAT – Guide permis de construire	- 20 -
7.4	Permanence juridique	- 20 -
7.5	Révision de l'ordonnance sur la formation des dessinateurs/trices CFC (Plavenir)	- 21 -
7.6	Consultation des normes SIA	- 22 -
7.7	Consultation plan climat canton de Neuchâtel.....	- 22 -
7.8	Projet de révision des prestations et des honoraires (RPH)	- 23 -
8.	Communications et relations publiques.....	- 24 -
8.1	NE.GPA - groupe des architectes.....	- 24 -
8.2	Journées SIA – visites architecturales	- 24 -
8.3	DRA – distinction romande d'architecture.....	- 25 -
8.4	Capacité et Forum des métiers	- 25 -

8.5	Séminaires et conférences	- 26 -
8.6	Présentation des professions SIA aux écoles	- 27 -
8.7	Prix et récompenses	- 27 -
8.8	Afterworks	- 28 -
8.9	Site internet.....	- 28 -
8.10	Relation avec les autres associations professionnelles.....	- 28 -
9.	Organe de la section.....	- 29 -
9.1	Statuts	- 29 -
9.2	Nomination comité et délégués de section	- 29 -
10.	Mémorandum des assemblées et membres comité NE.SIA	- 31 -
10.1	Mémorandum des assemblées NE.SIA.....	- 31 -
10.2	Mémorandum des membres comité NE.SIA	- 32 -

2. Ordre du jour de l'assemblée générale

- A - Ouverture de l'assemblée générale du 7 avril 2022, mots de bienvenue
- B - Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juillet 2021
- C - Message du Président
- D - Message du comité central de la SIA
- E - Approbation comptes et rapport des vérificateurs 2021
- F - Approbation budget 2022
- G - Résumé des activités de la section
- H - Elections statutaires
- I - Divers et objectifs 2022-2023

Les points 3, 6, 7, 8 de la table des matières sont traités complètement dans le SIA-Info n° 45. Ils ne seront pas abordés de façon détaillée lors de l'assemblée, sauf à la demande expresse d'un membre ou de l'assemblée. Les points 3, 5 et 9 de la table des matières sont soumis au vote de l'assemblée pour adoption et repris dans l'ordre du jour aux points B, E et H. Les personnes souhaitant obtenir un exemplaire papier du SIA-info en vue de l'assemblée générale sont priées de le requérir par courriel au plus tard d'ici le 6 avril 2022.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021

I. Ouverture de l'assemblée générale

Frédéric Porret ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. La séance est tardive cette année pour permettre une séance en présentiel en lien avec la situation sanitaire qui perdure en 2021.

II. Procès-verbal de la précédente assemblée générale du 25 août 2020

Le procès-verbal est accepté par l'ensemble des membres présents. Son auteur est remercié.

III. Message du Président

Gilles Batista souligne la date de cette séance tardive vu les conditions sanitaires et le souhait de vouloir faire une séance en présentiel et moins formelle pour en profiter. La crise a secoué l'organisation de la section avec les différentes rencontres annulées ou reportées, les comités en vidéoconférence et tout le reste, directement touchés par la situation. Mais malgré tout beaucoup de choses ont avancé, du côté de la SIA-centrale également.

Appel aux membres pour leur soutien avec les adhésions et cotisations pour relancer les activités. Des expositions sont prévues en 2022 et plusieurs conférences dès cet automne.

Giuseppe Martino intervient et remercie pour sa présence ici en tant que représentant du bureau de la SIA, chef du département des normes techniques, architecte ETH. Il souligne qu'actuellement 60 projets de normes sont en élaboration, il réfère également de la complexité du travail durant cette pandémie.

Voici les nouvelles normes principales :

- Norme SIA 265 construction bois pour les ingénieurs
- Cahier technique pour les ingénieurs sur le verre (nouveau, thème jamais traité)
- Cahier technique pour système de stockage de batterie
- Cahier technique sur le photovoltaïque
- Nouvelle Norme 271 sur l'étanchéité

Ces nouvelles normes et cahiers techniques sortiront en minimum 2 langues. Il spécifie que les traductions en plusieurs langues sont compliquées car le langage est très technique. Il rappelle que les postes vacants concernant les commissions sont publiés sur le site et sur la newsletter. Un grand merci pour sa présence et son intervention.

IV. Approbation comptes 2020 et rapport des vérificateurs

Hyacinthe Litzler présente succinctement les comptes 2020, qui figurent de façon détaillée dans le SIA-Info n° 44. Les comptes 2020 bouclent avec un bénéfice de CHF 1'687,65.

Charges supplémentaires concernant l'observatoire des marchés publics, prévues dans le budget 2020 à 6'000.-, finalement s'élèvent à 11'000.- mais contrebalancé par les activités annulées en 2020.

Rachel Nenavoh et Laurent Demarta (vérificateurs des comptes 2020), ont contrôlé ces comptes et ont remis leur rapport qui atteste que les comptes sont très bien présentés et parfaitement tenus, malgré la remarque suivante :

Rachel Nenavoh fait remarquer le doublement du poste des coûts lié à l'OMPr et une situation à clarifier tant dans le suivi des appels d'offres analyses que dans la publication de celles-ci. Il est rappelé que le coût de ces analyses impacte également deux autres associations professionnelles.

Seul point qui méritait un avertissement au comité pour éviter que cela ne se reproduise serait que les montants soient toujours aussi conséquents.

Gilles Batista ajoute des précisions sur le sujet. La SIA section Neuchâtel n'est pas la seule à être dans cette situation et le problème a été communiqué jusqu'à la SIA centrale. Cependant les situations vis-à-vis de l'OMPr ne sont pas transposables d'un canton à l'autre.

La section neuchâteloise aimerait que le budget établi soit respecté par l'OMPr et que des échanges réguliers annoncent l'état et le nombre d'analyses réalisées car cette dépense n'est pas assumable pour la section sur plusieurs années. Les discussions sont en cours avec les représentants de l'OMPr. La section souligne toutefois qu'elle veut continuer à soutenir les Observatoires avec un suivi/contrôle plus soutenu, de la part de l'OMPr, pour éviter les dérives.

Les dernières factures sont en suspens, mais celles concernant l'exercice 2020 ont été provisionnées et apparaissent au bilan. La situation devra être clarifiée avant la fin 2021.

Yves Olivier Joseph émet le fait que dans le budget, l'OMPr représente environ ¼ du budget général et se demande comment se positionne la section par rapport à l'implication dans les observatoires alors que le budget pour la DRA (distinction romande d'architecture) donc pour la promotion n'est pas très présent. Il souligne que le contrôle c'est bien mais la formation et la promotion est très importante et un budget plus conséquent serait nécessaire pour la Distinction Romande d'Architecture.

Le caissier répond à la demande durant la présentation du budget (DRA V ; reprise en 2022-2023). Jean-François Vuilloud, souligne qu'il y a également une augmentation conséquente pour Vaud.

Il n'existe pas de catalogues des sujets traités et les associations doivent surveiller toutes les publications pour savoir où s'investir et cela représente beaucoup de travail.

L'OMPr propose une ristourne pour le décompte final à env. 1'170.- (prorata des fiches déjà payées pour l'année 2020).

Gilles Batista rebondit sur l'exposition de Rio de Janeiro (concours Suisse, marché public) dans laquelle la SIA Neuchâtel aimerait s'investir et la présenter ici et rappelle que le soutien des membres est important pour pouvoir promouvoir ce genre d'événements

Laurent Demarta rappelle que les comptes sont très bien tenus et que Hyacinthe Litzler fait un très bon travail.

Ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité avec remerciements au caissier, ce qui est accepté à l'unanimité.

V. Budget 2021 et cotisations

Hyacinthe Litzler présente le budget publié dans le SIA-Info 44 qui prévoit une perte de CHF 4'820.-.

Hyacinthe rappelle l'impact de la faible redistribution de la cotisation membre individuel à la section neuchâteloise de CHF 75.- et les rappels aux bureaux pour continuer de soutenir la section. Malgré les différentes relances, certains bureaux ont clairement omis de participer en 2020. Le budget prévoit un montant de cotisations des soutiens bureaux de 22'000.- en baisse par rapport à l'année précédente, mais vu la situation sanitaire en dent de scie, certaines manifestations pourraient ne pas avoir lieu.

Le caissier souligne que l'absence de montant au budget 2021 concernant les cotisations pour la DRA n'est absolument pas une volonté de ne plus soutenir la Distinction Romande d'Architecture, mais s'explique par le fait

qu'il n'y aura pas de demandes de cotisations en 2021. Si la Distinction Romande d'Architecture devait avoir lieu, la section participerait bien entendu.

Le budget est accepté à l'unanimité.

VI. Activités de la section

Les principales activités de la section au cours de l'année écoulée sont relatées en détail dans le SIA-info N° 44 ; elles ont cependant été secouées par les conséquences liées à la pandémie ; annulation des événements majeurs, débats maintenus en visioconférence, et nombre de rencontres sur des sujets importants de nos métiers annulés et encore reportés. Comme dans le cadre privé, cette situation a fortement limité les échanges et entravé la vie associative du comité et plus particulièrement celle avec ses membres.

Le comité est malgré tout parvenu à faire avancer des sujets sensibles et la SIA centrale a énormément œuvré ; création des commissions pour la révision des RPH (avec la présence active de membres romands, remerciement aux représentants des cantons de Genève, Vaud et Tessin), évaluation du règlement en cours de révision, SIA 144 pour les appels d'offres de prestations, renforcement des fondements pour une loi sur la passation des marchés durables, le renforcement de la politique en faveur du climat, ou encore le changement de la direction et les préparatifs pour le changement de présidence.

Consultations et conseils techniques durant l'année 2020-2021

- Observatoires des marchés publics romands
- SAT- tables rondes
- Permanence juridique
- SAT- guide du permis de construire
- Révision d'ordonnance CFC dessinateurs (Plavenir)
- Consultation réglementation des EMS
- Consultation normes SIA 144 et 380
- Consultation sur l'inclusion des personnes avec handicap
- Consultation plan climat NE
- Projet de révision des prestations et honoraires

Communications et relations publiques

Les différents points énumérés sont décrit dans le SIA-info n°44 :

- NE.GPA - groupe des architectes

Le GPA n'a pas fait d'AG (selon statut avant celle de la SIA). Principale activité, question de l'attribution du mandat direct pour le projet de rénovation des Cerisiers.

- Journées SIA – visites architecturales
- DRA – distinction romande d'architecture
- Capa'cité et Forum des métiers
- Séminaires et conférences

- Afterworks
- Présentation des professions SIA aux écoles
- Prix et récompenses
- Site internet
- Relation avec les autres associations professionnelles

Rachel Nenavoh parle de la Révision de l'ordonnance, PLAVENIR, Ortra nationale qui représente le métier des dessinateurs en bâtiment, une révision complète de fond est en cours et une machine phénoménale se met en place avec organigramme très compliqué. La voix de la suisse romande dans ce processus était importante d'où la création d'un petit comité pour suivre cette révision. La SIA est impliquée également ; l'information sera relayée à la section.

VII. Elections statutaires

Frédéric Porret a repris le poste de secrétaire. Ainsi, le comité de la section se compose désormais de :

Présidence : Gilles Batista

Vice-présidence : Giona Preisig

Caisse : Hyacinthe Litzler

Secrétariat : Frédéric Porret

Membres : Perrine Bedoy-Bourquin, Corine Engel, Fabio Sicurella, Alexis Vienny

Nouveau membre du comité proposé qui remplacera Mathieu Jeanneret-Gris, Romain Sebrier, Ingénieur Civil de BG Ingénieurs Conseils SA.

Un poste vacant est à promouvoir pour remplacer Fabio Sicurella.

Vérificateurs des comptes : Rachel Nenavoh et Laurent Demarta restent vérificateurs pour l'année 2021.

L'assemblée accepte à l'unanimité ce renouvellement et remercie le comité et les vérificateurs pour le travail accompli.

VIII. Objectifs 2020-2021 et divers

Gilles Batista conclut cette assemblée en soulignant que malgré la situation sanitaire particulière les objectifs du comité sont clairement établis ; que le comité travaille au maintien des objectifs globaux au sein de la coordination romande et des futurs objectifs de la SIA centrale et qu'une énergie particulière sera dédiée à la reprise des activités autorisées de la section dans le cadre de cette pandémie de la COVID-19. Aucune question ou remarque ouverte n'est formulée à la fin de l'assemblée ; cependant l'assemblée souhaite avoir l'occasion de reprendre rapidement les activités communes nouvellement proposées par le comité au même titre que l'année passée, situation sanitaire oblige.

IX. Clôture de l'AG 2020

La séance est levée après que tous les points prévus à l'ordre du jour ont eu été traités. Les membres présents sont invités à suivre la conférence de M. Emery sur le bois et la construction en Suisse « Le bois Initial ».

Pour le comité Frédéric Porret, secrétaire

4. Rapport du Président

4.1 Message du Président

Le message de cette année nous renvoie aux préoccupations de l'année précédente. Effectivement, la crise sanitaire aura duré 2 ans. Difficile d'en faire abstraction au moment du bilan des activités 2021, largement neutralisées par les effets de cette situation de pandémie.

D'emblée, nous avons décidé de continuer à nous projeter et surtout de trouver les moyens et outils pour continuer à informer et poursuivre nos engagements. Car informer, participer et sensibiliser est notre manière de transmettre et communiquer nos valeurs.

Cet exercice sera également marqué par les entrées en vigueur ; de la loi fédérale sur les marchés publics et la mise en consultation du plan climat neuchâtelois, pour laquelle le canton ambitionne 52 mesures couvrant les domaines du bâtiment, de la mobilité, des énergies renouvelables ou l'agriculture. Le Grand Conseil neuchâtelois a aussi été appelé en décembre dernier à valider son plus grand budget d'investissement depuis 15 ans. Plan visant à dynamiser le Canton via des participations à hauteur de 114 millions. A ne pas douter de nombreux projets, nous attendent sous forme de concours et autres planifications pour l'année 2022. Mes chères et chers confrères, préparez-vous à tailler vos crayons, 2022 et 2023 seront l'occasion de relever de nouveaux défis et l'opportunité de véhiculer des messages importants aux différents acteurs du bâti.

Enfin, je conclus en vous avouant que ces quatre années à la vice et présidence de section se sont écoulées en un éclair et c'est aujourd'hui avec confiance que je passe le flambeau. Je suis heureux que l'ensemble du comité ait su restructurer la section avec justesse et ainsi transmettre à mon successeur une section active et à nouveaux remplie de beaux événements. Je vous remercie pour votre soutien et la confiance témoignée. En espérant que l'anniversaire des 160 ans de notre section en 2022 puisse être aussi annonciateur de réjouissance et prospérité pour chacun.

4.2 Consultations et conseils techniques

Notre section poursuit ses missions de consultation et de conseil technique auprès des différentes commissions, comme mentionné au chapitre 7 du présent document. Dans le but de partager la « vision » SIA de la culture du bâti au plus grand nombre.

Action importante du comité qui a le devoir de garder un regard critique, mais surtout constructif en proposant des solutions et en sensibilisant les différents acteurs à nos préoccupations.

4.3 Communication et relations publiques

En raison de la pandémie et de l'expérience positive faite lors de la conférence des sections et groupes professionnels, l'assemblée des délégués 2021, s'est aussi tenue par écrans interposés durant la journée du 23 avril. L'occasion de revenir sur le départ de notre Président du comité central, S. Cadosch, après 10 années d'implication « particulièrement riches en défis » selon son discours. Enfin, l'élection de P. Dransfeld à la Présidence, architecte exploitant son bureau dans le canton de Thurgovie, et qui nous invite chacune et chacun à agir et espère que le travail accompli ensemble sera porté par une véritable passion, par la motivation d'œuvrer en commun et enfin par la volonté de surmonter les obstacles.

Vous aurez également l'occasion de constater qu'au final le ralentissement connu durant l'année 2021 a permis de mûrir nombre de projets, et 2022 sera l'occasion d'une multitude d'annonces.

Telle que la communication du conseil d'Etat Neuchâtelois, le 11 février dernier, qui dévoile son plan climat afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

4.4 Objectifs 2022 - 2023

La section aura pour but de mettre en œuvre son souhait de départ, soit de renouer avec ses membres au travers d'événements rassembleurs et perpétuer ainsi l'esprit de dialogue cultivé dans nos sections, au travers de rencontres enrichissantes comme mis en œuvre avant et pendant la crise sanitaire malgré les restrictions connues durant cette période. De poursuivre dans la continuité de ces dernières années, sensibiliser ses membres, le public, aux défis de demain que sont les enjeux climatiques et préserver notre environnement.

L'occasion aussi pour le comité de vous annoncer, les futures conférences et expositions prévues durant l'année 2022, événements chers à notre comité ;

- 9 mars, Séminaire – La labélisation des bâtiments : la parole aux acteurs de la construction, Neuchâtel.
- 17 mars au 14 avril, Exposition - Le Concours Suisse événement vaudois à portée nationale, Lausanne.
- 23 au 31 août, Exposition – Dangers naturels : même pas peur, La Chaux-de-Fonds.
- Cours SIA-form, conférences et afterwork en préparation.

Et la défense des intérêts des professions SIA, tâche de longue haleine, où le témoin se transmet d'année en année avec conviction et sans relâche.

Naturellement, le comité accueillera et étudiera avec plaisir toutes les propositions émanant de ses membres.

Gilles Batista, Président de la section NE.SIA

5. Administration

5.1 Comptabilité

5.1.1 Comptes 2021 - Pertes et Profits

	Pertes et profits 2021		Budget 2021	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Produits				
Capa'Cité particip. Assoc.				4'000.00
Participation Associations OMPr		3'005.00		3'000.00
Réserve / 2e semestre 2021				1'200.00
Frais Déplacement - SIA Centrale		1'200.00		1'000.00
Cotisations SIA Centrale		12'118.75		11'500.00
Cotisations bureaux		22'996.00		22'000.00
Dividendes actions		384.00		380.00
Soutien extra SIA Centrale		3'000.00		
Charges				
Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00	
Forfait caissier	3'000.00		3'000.00	
Secrétariat FER	22.90		500.00	
Frais comité & représentation	1'069.95		4'000.00	
Frais administratifs/journal	953.10		1'000.00	
Documentation/formation	1'047.40		1'500.00	
Prix pour étudiants (CPLN + Lycée)	2'000.00		2'000.00	
AG	1'217.10		2'000.00	
Autres manifestations			2'000.00	
GPA-NE	222.60		2'000.00	
Site internet SIANE	500.00		500.00	
Capa'Cité			6'000.00	
Journées SIA / DRA			-	
Observ. des marchés pub. OMPr	6'010.00		6'000.00	
Réserve / 2e semestre 2021			2'400.00	
Frais de déplacements			1'000.00	
Location espace co-working HUB	4'000.00		4'000.00	
Totaux	30'043.05	42'703.75	47'900.00	43'080.00
Bénéfice de l'exercice	12'660.70		-4'820.00	
TOTAUX	42'703.75	42'703.75	43'080.00	43'080.00

Commentaires

Sur l'exercice 2021, la NE.SIA réalise un bénéfice de CHF 12'660.- contre une perte de CHF 4'820.- au budget (accepté lors de l'assemblée générale 2020). L'année 2020 a été marquée par les restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid 19 qui ont réduit nos activités.

Les charges :

Elles ont été plus faibles que les prévisions du budget 2021, principalement en lien avec la situation sanitaire (baisse des frais de représentation, baisse des frais liés à l'organisation de manifestations ainsi que l'absence de frais pour Capacité qui a eu lieu en 2021 sous une forme inédite entièrement digitale). Les frais liés à l'OMPr ont également été contenus en 2021 à environ 6'000.- (avec la ristourne de 1'170.- annoncée à l'AG 2021).

Les produits :

Ils ont été conformes au budget prévu, avec un soutien extraordinaire de la SIA Centrale compensant l'absence de refacturations complémentaires aux associations (frais OMPr / Capacité).

5.1.2 Comptes 2021 - Bilan

Bilan au 31.12.2021

	Actif	Passif
PostFinance	64'546.03	
Action « Maison SIAZH »	1.00	
Action « SA Edition tech »	1.00	
Impôt anticipé	403.20	
Actifs transitoires	13'645.25	
Matériels, télécopieur	1.00	
Passifs transitoires		700.00
Capital au 01.01.2021		65'236.78
Bénéfice au 31.12.2021		12'660.70
Totaux	78'597.48	78'597.48

5.1.3 Comptes 2021 – détails transitoires au bilan final du 31.12.21 et évolution capital

	Actifs transit.	Passifs transit.
HUB location coworking (01.2022-10.2022)	3'334.00	
ANIC participation OMPr 2020	1'500.00	
GAN participation OMPr 2020	1'500.50	
ANIC participation OMPr 2021	1'502.50	
GAN participation OMPr 2021	1'502.00	
SIA Centrale solde 2021 4e trimestre	106.25	
SIA Centrale remb. frais transfert dossier	500.00	
SIA Centrale soutien analyses OMPr	2'500.00	
SIA Centrale participation frais conférences	1'200.00	
Totaux	13'645.25	
OMPr facture analyses 23.12.2021		700.00
Totaux		700.00

Variation fortune 2019 - 2021

	2019	2020	2021
Fortune			
PostFinance	64'350.23	60'919.88	64'546.03
Totaux	64'350.23	60'919.88	64'546.03

sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
section **neuchâtel**

Assemblée générale du jeudi 7 avril 2022

Rapport des vérificateurs des comptes Exercice 2021

Les soussignés ont procédé le mercredi 16 mars 2022 à la vérification des comptes de l'exercice 2021 dans les bureaux de la société MAP Géomatique SA à Auvernier.

Cette vérification s'est déroulée avec la participation active du caissier M. Hyacinthe Litzler, ainsi que de Mme Francine Lobjois qui a mené à bien tout le travail de comptabilité.

Les vérificateurs ont passé en revue l'ensemble des écritures et des pièces justificatives et ils ont trouvé les comptes très bien présentés et parfaitement tenus. Toutes les questions utiles et nécessaires ont été posées, qui toutes ont reçu des explications satisfaisantes.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes de l'exercice 2021 avec remerciements à son auteur, et d'en donner décharge au Comité.

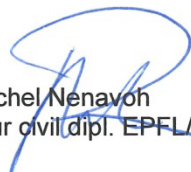
schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Les vérificateurs :



Rachel Nenayon
Ingénieur civil dipl. EPFL/SIA



Laurent Demarta
Architecte DPLG/(SIA)

Auvernier, le 16 mars 2022

c/o HUB
Rue des Terreaux 7
CH-2000 Neuchâtel

sia section neuchâteloise

www.ne.sia.ch
info@ne.sia.ch

5.2 Budget et cotisation 2022

5.2.1 Budget 2022 comparé aux comptes et budget 2021

	Budget 2022		Pertes et profits 2021		Budget 2021	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Produits						
Capa'Cité particip. Assoc.		-				4'000.00
Participation Associations OMPr		3'000.00		3'005.00		3'000.00
Réserve / 2e semestre 2021						1'200.00
Frais Déplacement - SIA Centrale		1'000.00		1'200.00		1'000.00
Cotisations SIA Centrale		12'000.00		12'118.75		11'500.00
Cotisations bureaux		22'000.00		22'996.00		22'000.00
Dividendes actions		380.00		384.00		380.00
Soutien extra SIA Centrale/Coro		5'000.00		3'000.00		
Sponsoring Expo DN		5'000.00				
Charges						
Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
Forfait caissier	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
Secrétariat FER	500.00		22.90		500.00	
Frais comité & représentation	4'000.00		1'069.95		4'000.00	
Frais administratifs/journal	1'000.00		953.10		1'000.00	
Documentation/formation	1'500.00		1'047.40		1'500.00	
Prix pour étudiants (CPLN + Lycée)	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
AG	2'500.00		1'217.10		2'000.00	
Autres manifestations	2'500.00				2'000.00	
Expo DN	20'000.00					
GPA-NE	1'000.00		222.60		2'000.00	
Site internet SIANE	500.00		500.00		500.00	
Capa'Cité					6'000.00	
Journées SIA / DRA	3'000.00				-	
Guide à Voir	1'000.00					
Observ. des marchés pub. OMPr	8'000.00		6'010.00		6'000.00	
Réserve / 2e semestre 2021					2'400.00	
Frais de déplacements	1'000.00				1'000.00	
Location espace co-working HUB	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
Totaux	65'500.00	48'380.00	30'043.05	42'703.75	47'900.00	43'080.00
Bénéfice de l'exercice	-17'120.00		12'660.70		-4'820.00	
TOTAUX	48'380.00	48'380.00	42'703.75	42'703.75	43'080.00	43'080.00

Commentaires

Pour 2022, la NE.SIA souhaite reprendre l'organisation d'événements et de manifestations mises de côté pendant ces dernières années marquées par les restrictions sanitaires, avec notamment la tenue de l'exposition Dangers Naturels prévue à la fin août. En conséquence, le budget 2022 prévoit un déficit de CHF 17'120.- Les bénéfices successifs accumulés les années précédentes compensent ces dépenses et sont ainsi réinvestis dans les activités qui seront proposées cette année par la section.

5.2.2 Cotisations 2022

Les cotisations individuelles à la section sont sollicitées par la SIA simultanément aux cotisations personnelles au niveau suisse par un appel de cotisations effectué en début d'année. **Les cotisations de membre bureau SIA** (au niveau suisse) sont sollicitées par le secrétariat général SIA au printemps. **Les contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois** sont au contraire sollicitées directement par la section par un appel de cotisations lancé après l'assemblée générale. Ces ressources sont indispensables à la section pour accomplir ses buts et ses tâches en complément des cotisations personnelles qui n'assurent que la moitié de la couverture des charges. Elles donnent par ailleurs droit aux avantages suivants : présentation du bureau sur le site de la section, prix préférentiels lors de séminaires et conférences organisés par la section.

Seuls les bureaux membres SIA suisse sont autorisés à faire usage du label « Membre bureau SIA » et ont droit aux avantages qui en découlent (prestations SIA-services notamment). Cette notion est rappelée à chaque nouveau membre de la section avec le message de bienvenue.

Le tableau ci-après reflète les principaux montants des cotisations.

Qualité de membre	Cotisations 2021	
	SIA Suisse	section NE
Membres individuels		
- jusqu'à 65 ans	350.- avec TEC21 / Tracés / archi	75.-
- dès 66 ans révolus	100.- avec TEC21 / Tracés / archi	25.-
Membres étudiants	0.-	0.-
Membres bureaux SIA	selon échelle basée sur la masse salariale soumise à l'AVS, dès 280.-	
Contributions de solidarité annuelle des bureaux neuchâtelois		80.- par poste de travail actif dans le canton de Neuchâtel, apprentis non compris. Min. 80.-

Vous retrouverez toutes informations concernant les cotisations sur le site de la SIA-CH selon le lien : <http://www.sia.ch/fr/affiliation/affiliation/membre-individuelle/>

Points 5.1 à 5.2, Hyacinthe Litzler, caissier de la Section NE.SIA, avril 2022

5.3 Gestion des membres

16 nouveaux membres admis en cours de l'année 2021.

Membres individuels :

- Pascal-Duchâtel Loïc, Arch. dipl. UCL/SIA
- Hottinger Sarah, MA en architecture EPF/SIA
- Liaudat Steve, Master of Arts Arch. HES/SIA
- Maciver-Ek Anna Celie, MSc Arch. ETH/SIA
- Abrantes Bruno, Master en architecture/SIA
- Mitic Aïda, MA en architecture EPF/SIA
- Buchholz Grégory, Master ing. génie électrique/EMBA/SIA
- Mousties Nadine, Arch. dipl. HMONP/SIA
- Bôle Maximilien, MSc ETH/SIA, PHD in Earth Science
- Duhem Katherine, MA Arch. BFH/HES-SO/SIA
- Coray Natacha
- Sebrier Romain, Ing. civil dipl./SIA
- Romain Bélisle
- Brunner Peter, arch. dipl. ETS/SIA
- Pawlowska Margaux, Master ingénieur civil/SIA
- Aeberhard Adélie, Arch. dipl. EPF/SIA

Nous leur souhaitons la bienvenue à la section neuchâteloise et comptons sur leur active participation dans le cadre de nos futures activités, manifestations ou visites. La liste complète des membres et la répartition par groupes professionnels sont disponibles sur le site Internet.

Nous comptabilisons malheureusement également 8 membres sortants pour l'année 2021 :

Membres individuels :

- Jeanneret Alain, ing. civil dipl. EPF
- Berger Michel, Ing. EPF
- Philippin Daniel, Phys.
- Delefortrie Bernard, Arch. FAS
- Montandon Jonathan, Arch. dipl. EPF
- Robyr Soguel Dominique, Aménagiste-urbaniste
- Demougeot-Renard Hélène, Ingénieure géologique ENSG
- Greusard Sylvette, Architecte dipl. D.P.L.G.

Nous les remercions chaleureusement pour leur présence durant ces années et leur formulons nos meilleurs messages pour la continuité de leurs activités.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

6. Coordination NE.SIA

6.1 Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués s'est déroulée par visioconférence le vendredi 23 avril 2021. Le comité et le bureau de la SIA étaient présents en direct depuis le StageOne Convention Hall de Zürich-Oerlikon, ancienne fabrique restaurée avec désormais une salle de conférences de 1'167m² et tout l'équipement nécessaire permettant des événements sous la forme hybride : présentiel et streaming à distance.

L'allocation de bienvenue du président, M. Stefan Cadosch, a tout d'abord rappelé les soucis majeurs de la SIA en lien avec la pandémie de la COVID-19, en particulier éviter la fermeture des chantiers, avant de faire un bilan de son mandat en tant que président du comité et passer le flambeau à un nouveau président : l'Arch. *dipl* / *ETH/SIA* Peter Dransfeld qui sera élu président du comité plus tard dans la journée. Le Directeur du bureau SIA Christoph Starck a par la suite informé les délégués des projets en cours, en particulier la révision du règlement SIA 144 et qui fait face à des nombreuses oppositions bien que sa publication soit nécessaire, évoquant même un certain manque de respect envers la commission en charge de cette norme.

M. Starck a ensuite rappelé le soutien de la SIA envers la protection du climat, l'adaptation climatique et énergétique et le besoin d'implémentation pratique, avant de lister les points principaux du processus stratégique SIA : mise en place d'une commission stratégique en 2021, l'établissement d'une stratégie du futur de la société qui sera proposée et soumise au vote à l'assemblée des délégués 2022. Les thèmes traités par la commission stratégique intégreront entre autres les normes, le réseau femme, la protection du climat et la position internationale de la SIA. La journée s'est poursuivie par les approbations des comptes 2020 et du budget 2021, de modifications d'articles des statuts et des règlements, notamment l'introduction de la nouvelle catégorie « membre junior » permettant aux titulaires d'un Bachelor dans un domaine en lien avec les métiers de la SIA d'intégrer la société sans ne plus devoir effectuer 6 ans d'activité professionnelle.

Dans l'après-midi, le nouveau comité SIA a été élu avec M. Peter Dransfeld à sa présidence pour un premier mandat de 4 ans, rééligible en 2025. La journée s'est terminée par les élections et les réélections au sein de la commission centrale des normes et des règlements.

Il en ressort de cette assemblée des délégués des finances solides, un regard positif envers le futur et une conscience renforcée que les métiers SIA ont su rapidement s'adapter aux contraintes accompagnant la période pandémique 2020-21.

La prochaine assemblée des délégués (AD) se déroulera en 2022 le vendredi 29 avril au Parlement vaudois à Lausanne. Vous trouverez plus de détails concernant l'assemblée des délégués 2022 en bon temps sur le site de la SIA : <https://www.sia.ch/fr/services/articles-contributions/detail/article/ad22>.

Giona Preisig, vice-président de la section NE.SIA

6.2 Coordination romande

La SIA Neuchâtel va accueillir durant l'été 2022 aux anciens abattoirs de La Chaux-de-Fonds, l'exposition itinérante conçue par nos confrères de la SIA Jura/Jura bernois. Cette proposition interactive permettra d'aborder le sujet des dangers naturels comme les inondations ou, les glissements de terrain de manière légère, par des photos, des maquettes ou des installations interactives. Destinée autant aux jeunes qu'à toutes les personnes intéressées, elle va donner l'occasion de débattre de ces sujets de plus en plus fréquents : comment faire pour limiter ces dangers ?

La section Vaudoise et le groupe régional Bienne-Jura accueillent en ce moment l'exposition « Le concours suisse » réalisé pour le congrès de l'Union internationale des architectes (UIA) » à Rio en été 2021, qui avait pour thème les concours d'architecture. D'envergure nationale, cette exposition a pour but de montrer que l'argent public qui est utilisé pour mener à bien ces mandats n'est pas dilapidé, mais qu'il sert au contraire à des réalisations de qualité, conformes aux normes SIA et qui s'inscrivent dans des considérations de durabilité économique, sociale et écologique.

Des projets de communication à l'extérieur de notre association sont en cours d'élaboration, tels que des flyers pour sensibiliser les gens sur les marchés OMPr.

Ces derniers cinq ans, les SIA latines se sont rapprochées. Les sections SIA des cantons de Berne (francophones), Fribourg, Genève, Jura, Tessin, Valais, Vaud et bien sûr Neuchâtel ont décidé voilà quelques temps déjà d'accroître leurs échanges, leur communication et leurs actions pour faire avancer de concert nos problématiques et allier nos énergies pour plus de force. Ceci porte ses fruits et pour preuve, un groupe semblable s'est formé en Suisse alémanique ! Concernant la SIA Neuchâtel, être avec d'autres sections nous donne de l'impulsion et une motivation supplémentaire pour agir. Afin de mener à bien nos actions, un comité et une coordinatrice sont à l'œuvre. Ainsi, nous nous réunissons entre quatre et six fois par an pour débattre autour des sujets d'actualité et nous constatons que depuis que ce groupe a été créé, nous avançons sur de nombreux projets. L'union fait la force !

La Présidence de la coordination arrive à son terme et l'un des nouveaux représentants des cantons Romand devra prendre la relève de la section Jura/ Jura bernois lors du prochain comité.

Gilles Batista, président de la section NE.SIA

7. Consultations et conseils techniques

7.1 Observatoire des marchés publics romands

La présidence de l'OMPr a été reprise par Sacha Karati en 2019. Des assemblées sont tenues mensuellement depuis 2020 pour favoriser la coordination et l'efficacité au sein de l'observatoire. Des actions concrètes sont organisées pour optimiser le fonctionnement de l'observatoire et définir son positionnement en relation avec les différents acteurs économiques. La présidence de Sacha Karati prend fin cette année. Une présidence tournante, d'année en année, sera mise en place. Neuchâtel se chargera de cette tâche pour l'année à venir.

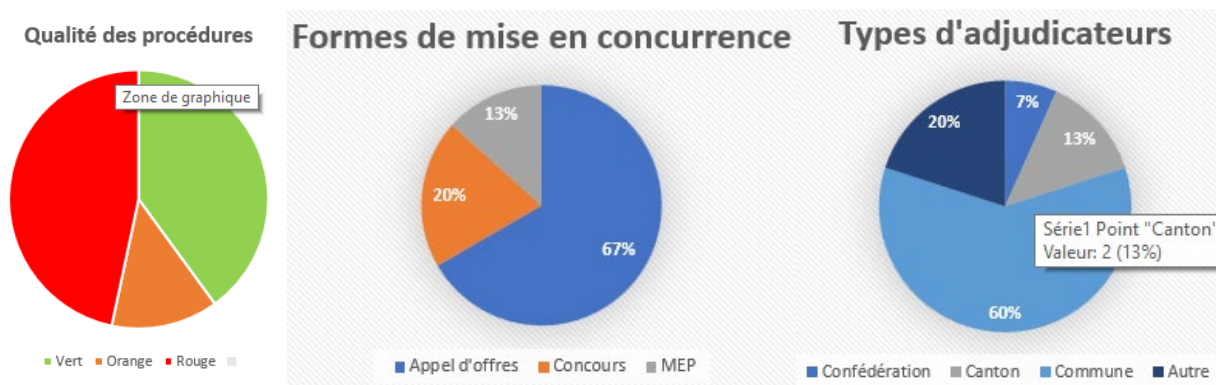
Sacha Karati a mis en place une plateforme informatique qui est désormais fonctionnelle. L'OMPr a également organisé des cours destinés aux praticiens pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de marchés publics en 2020. L'OMPr a mis en place des certifications à l'attention des maîtres d'ouvrage en 2021 et poursuit dans cette voie, en accentuant la promotion de la démarche. Un service de conseil gratuit est également offert pour

soutenir les maîtres d'ouvrage dans le choix d'un concours ou d'un mandat d'études parallèles lorsque le projet n'est pas encore défini.

Un dialogue constructif a été mis en place avec les Autorités étatiques, afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de marchés publics.

De manière générale la mise en place de l'OMPr progresse toujours de manière très satisfaisante. Les efforts consentis dans les projets susmentionnés seront maintenus.

Graphiques illustrant l'état actuel des procédures analysées :



A préciser que les comptes de l'OMPr sont équilibrés. La Section NE.SIA maintient son soutien à l'Observatoire.

Corinne Engel, membre du comité NE.SIA

Remarques du comité :

A la suite de l'insatisfaction de l'ensemble du comité concernant la communication et la fluidité des informations, éléments également relatés durant la dernière assemblée. Le comité est intervenu sur différents points afin de consolider les acquis et améliorer à futur la communication auprès du comité OMPr avec l'appui des rapporteurs cantonaux. Le solde des prestations retenues est maintenant soldé à satisfaction des deux parties et la section a obtenu de la part de la SIA centrale une meilleure écoute concernant les difficultés d'harmonisation et des prestations d'analyses à honorer. Dès lors, la SIA centrale cherche dorénavant à mettre en place une coordination et harmonisation des OMP au niveau national et soutiendra financièrement les sections en difficultés devant les surcharges budgétaires que représentent ces analyses fluctuantes des OMP. Ces éléments étant encore récents, davantage de précisions seront apportées durant le prochain exercice.

Au nom du comité le président de la section NE.SIA, Gilles Batista

7.2 SAT – tables rondes

Le comité (A.Vienny) participe aux tables rondes périodiques organisées par le SAT (service de l'aménagement du territoire) durant l'année avec les représentants des villes, du canton et des associations. Malheureusement, pour des raisons sanitaires aucune séance n'a été organisée durant l'année 2021. En plus de la présentation par le SAT, des projets et réalisations en cours, chaque séance est l'occasion pour les représentants des associations de proposer des points particuliers à débattre ou de relever des problèmes rencontrés dans la pratique de nos

activités liées à la construction et à l'aménagement du territoire. Les débats sont parfois animés, toujours intéressants mais surtout ils permettent un échange de point de vue entre canton, communes, villes et privés qui est très instructif et constructif. Nous vous rappelons que toute question ou remarque liée à l'aménagement du territoire peut être transmise au secrétariat de la NE.SIA afin qu'elle soit relayée et proposée comme point à l'ordre du jour des tables ronde trimestrielles du SAT.

Alexis Vienny, représentant NE.SIA auprès des Tables Rondes du SAT

7.3 SAT – Guide permis de construire

Pour donner suite à la validation en 2019 par le chef du département de l'aménagement du territoire, le renouvellement du guide du permis de construire et l'adaptation des éléments en lien direct a pu continuer en 2020-2021. Ceci afin d'améliorer le confort d'utilisation de la plateforme SATAC2 et l'information auprès des particuliers qui souhaitent déposer des dossiers. Ceci a permis au service de l'aménagement du territoire SAT de déclencher une série de rencontres avec les Communes, services et associations professionnelles pour définir les besoins nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle formule.

Messieurs Gilles Batista (architecte) et Mathieu Jeanneret-Gris (ingénieur GC) et membres délégués participent aux séances agendées pour 2020-2021, auprès d'un groupe constitué des représentants des polices de construction des 3 principales Communes et du SAT ainsi que des représentants des architectes conseils auprès des Communes. Le processus a suivi son cours et nous avons le plaisir de vous annoncer la publication en avril 2022, de cette interface dédiée à l'ensemble des utilisateurs. Guide interactif permettant une meilleure compréhension des procédures dans le cadre du dépôt d'un permis de construire.

Belle réussite du département de l'aménagement du territoire, accessible à l'adresse suivante :

<https://guide-permis-construire.ne.ch>

Gilles Batista, président de la section NE.SIA

7.4 Permanence juridique

Dans ses nouveaux locaux situés au HUB à Neuchâtel, le comité de la NE.SIA a décidé en 2019 de mettre en place une permanence juridique pour permettre à nos membres de bénéficier de conseils juridiques personnalisés donnés en personne par un avocat de la SIA centrale pour des cas concrets et spécifiques rencontrés dans nos professions.

Cependant, cette initiative planifiée sur inscriptions a dû être stoppée nette à cause de la pandémie de la COVID19 ne permettant pas d'entretiens en présentiel, mais également en raison de la démission de Me W. Maffioletti en charge de cette prestation offerte et organisée à Neuchâtel.

Une permanence a pu néanmoins être réorganisée en le 27.10.2021, dès que les conditions sanitaires nous ont permis de reprendre notre activité, avec Me L. Kröppli qui a démontré son enthousiasme à conseiller et aider nos membres dans le domaine juridique dans le cadre de leur travail.

Il est encore prévu de la rééditer en 2022 selon les retours positifs reçus et l'intérêt manifeste de nos membres.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

7.5 Révision de l'ordonnance sur la formation des dessinateurs/trices CFC (Plavenir)

Le champ professionnel Planification du territoire et de la construction a été fondé en 2010 par les associations responsables suite au regroupement des cinq métiers de dessinateur, à savoir les dessinateurs en bâtiment, en génie civil, en architecture d'intérieur, en aménagement du territoire et de dessinateur-paysagiste. Par la création de Plavenir le 22 juin 2017, les conditions structurelles ont été créées pour pouvoir promouvoir et développer la formation professionnelle initiale et continue du champ professionnel Planification du territoire et de la construction en tant qu'organisation nationale du monde du travail (OrTra). Les membres de Plavenir sont des associations professionnelles et de formations professionnelles du territoire de la construction ; la SIA en fait partie.

Une représentation neuchâteloise a été mise en place, sous la coordination de Rachel Nenavoh ; les dessinateurs en aménagement du territoire, les dessinateurs en bâtiment, les dessinateurs en génie civil sont représentés par les différentes associations professionnelles FUS (Gregory Huguelet-Meystre), GAN (Pascal Brander), ANIC (Jean-François Vuilloud) et SIA (Perrine Bedoy-Bourquin) et Thierry Rousselot en tant que représentant des écoles. Le but de cette représentation est de pouvoir participer entre autres, à la relecture de proposition de la révision de l'ordonnance.

Plus d'information concernant Plavenir sur : <https://www.plavenir.ch/fr>

Le quotidien du travail et les tâches des dessinateurs/trices CFC a nettement changé depuis la mise en vigueur du plan de formation actuel il y a 12 ans. En ce moment, le processus de révision des prescriptions sur la formation (ordonnance sur la formation et plan de formation) est en cours ; il a pour objectif d'adapter le profil de la profession aux exigences actuelles et à venir. Le profil de qualification disponible à présent fait partie du plan de formation et sert de base pour élaborer les objectifs évaluateurs à enseigner pour les trois lieux de formation que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Il est important que le profil de qualification en tant que fondation du plan de formation soit approuvé par les entreprises avant de débiter les travaux sur le plan de formation (formuler les objectifs évaluateurs et définir le lieu de formation).

En novembre 2020, Plavenir et ADF PTC (association des formateurs planification du territoire et construction suisse) ont présenté une proposition de simplification de la structure organisationnelle.

Le processus de révision inclut plusieurs étapes importantes dont une qui a déjà été mise en place, l'établissement du profil de qualification.

En janvier 2021, Plavenir a lancé un sondage en ligne afin de récolter des données pour la révision totale du plan de formation et de l'ordonnance sur la formation, invitant les entreprises qui forment des dessinateurs dans l'une des cinq orientations (architecture, génie civil, architecture d'intérieur, architecture paysagère, planification du territoire) à participer à cette enquête.

Dans toute la Suisse, près de 850 personnes ont participé à cette vaste enquête et ont ainsi apporté une nouvelle contribution importante au succès de la révision totale.

Les résultats sont maintenant disponibles. Le niveau élevé d'approbation est très satisfaisant. Le profil de qualification va maintenant faire l'objet d'un nouvel examen critique sur la base des résultats de ce sondage et sera ajusté si nécessaire.

Une rencontre au sein de la représentation neuchâteloise pour la relecture de la première proposition de la révision de l'ordonnance a été faite le 22 octobre 2021, en prévision de la séance organisée par Plavenir qui a eu lieu le 25 octobre 2021 à Berne. Les remarques du groupe de travail ont pu être transmises, même si elles n'étaient pas

réellement attendues. La discussion s'est principalement portée dans un premier temps sur une présentation du déroulement des phases précédentes, soit un résumé des différentes démarches faites pour aboutir sur le document de plan de formation qui avaient été transmis aux groupes de travail ; rencontre de deux entreprises par domaine, analyse des documents actuels, workshop pour analyser les activités des dessinateurs, enquête en ligne, 2ème workshop pour analyser toutes les informations reçues, etc.

Un constat a été fait qu'il y a des différences plus ou moins sensibles entre les différents CFC organisés selon les métiers et les cantons, sur la base de l'ordonnance actuellement en cours (pas d'oraux en suisse allemande par exemple).

Ensuite, les différents sujets discutés portaient sur le travail pratique TPI (individuel, organisé au bureau) ou TPP (examen commun à l'école) et les demandes que pourraient imposer la Confédération à ce sujet. D'autres sujets tels que pondérations des différents critères et durées pour les TPP, connaissances professionnelles et la note d'expérience ont dû être abordés, mais la délégation neuchâteloise n'a pas pu assister à la fin de la séance.

D'autres rencontres devraient avoir lieu durant les prochains mois pour continuer de développer le plan de formation avec les objectifs évaluateurs, le programme des cours interentreprises, le tableau des leçons et le concept de la procédure de qualification. Selon ce qui avait été annoncé en 2021, le plan de formation et les programmes et concepts mentionnés seront présentés aux entreprises formatrices et aux associations de soutien pour prendre position au moyen d'un sondage en ligne au cours du premier trimestre 2022.

Perine Bedoy Bourquin, membre du comité NE.SIA

7.6 Consultation des normes SIA

En 2021 et en début 2022, les normes suivantes ont été mises en consultation ouverte : prSIA 430 et prSIA 118/430, prSN EN 15804+A2, prSIA 2062 Photovoltaïque intégré et attaché au bâtiment, prSIA 197/2 Projet de tunnels – Tunnels routiers, prSIA 197 Projet de tunnels – Bases générales, prSIA 198 Construction souterraines – Exécution, prSIA 118/198 Conditions générales pour constructions souterraines, prSIA 272 Étanchéité et drainage d'ouvrages enterrés et souterrains et prSIA 118/272 conditions générales relatives à l'étanchéité et au drainage d'ouvrages enterrés et souterrains.

Le comité NE.SIA a pris connaissance de ces projets et quand c'était nécessaire, a pris position, nous pensons en particulier à la révision du règlement 144 (prSIA 144), règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture, qui, entre autres, laisse une trop grande marge d'appréciation à l'organisateur du marché publique et au niveau de la méthode de notation du prix favorise la sous-enchère des honoraires.

Giona Preisig, vice-président de la section NE.SIA

7.7 Consultation plan climat canton de Neuchâtel

Le plan climat neuchâtelois représente un premier outil de planification territoriale dont le but est celui de mettre en place des mesures pour la protection du climat et le développement durable du canton. Il représente le premier pas d'une stratégie climatique cantonale visant une réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre -90% d'émissions en 2050 par rapport à la situation de l'an 2000. Le document présente une liste non exhaustive de plus de 80 mesures concrètes à réaliser pour la période 2022-2027 dont des mesures à consolider telles que l'assainissement énergétique des bâtiments, le projet de RER neuchâtelois, l'installation de

bornes de recharge électrique ou encore le renforcement de la capacité de captage de CO₂ des forêts neuchâteloises, et des nouvelles mesures telles que l'encouragement des constructions en bois, la protection des bâtiments face aux fortes chaleurs, l'accroissement de la sécheresse et les dangers naturels ou encore l'optimisation des infrastructures d'approvisionnement et distribution de la ressource en eau. Le Conseil d'État a ainsi consulté nombreuses sociétés et entités du Canton, dont la SIA.NE.

« La politique climatique neuchâteloise franchit aujourd'hui un cap important avec l'adoption du Plan climat cantonal par le Conseil d'État. Formé de 52 nouvelles mesures, il représente un engagement financier de 55 millions de francs pour la période 2022 – 2027, soit la première étape de sa mise en œuvre. Le Plan climat doit amener le canton à atteindre la neutralité carbone à l'échelle territoriale en 2050, tout en préservant la qualité de vie des Neuchâteloises et Neuchâtelois. À ces fins, le Conseil d'État renforce ses objectifs énergétiques et climatiques dans la loi ».

Le Plan climat neuchâtelois 2022 – 2027 constitue la première étape d'une transformation qui se déroulera sur trois décennies. Il donne des impulsions indispensables pour accélérer la dynamique du développement durable dans le canton.

Pour donner suite à sa mise en consultation au printemps 2021, des compléments et des adaptations ont été apportés afin d'enrichir le projet. La gouvernance et le financement prévus pour la mise en œuvre y sont consolidés. Le plan d'actions a également été renforcé, en particulier avec trois nouvelles mesures. Le Plan climat est maintenant transmis au Grand Conseil afin qu'il se détermine sur le crédit d'engagement complémentaire de 22,1 millions de francs nécessaire pour permettre sa concrétisation. »

Source : ne.ch (<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/agenda21/Pages/Plan-climat.aspx>)

Le comité NE.SIA ne peut que féliciter et soutenir cette démarche cantonale qui est parfaitement en ligne avec la stratégie de la SIA en matière de changement climatique.

Alexis Vienny et Giona Preisig, membre et vice-président du comité NE.SIA

7.8 Projet de révision des prestations et des honoraires (RPH)

Outre le comité de pilotage de la révision des RPH mis sur pied en juin 2020 par la SIA est chargé de suivre les travaux de révisions des règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH) SIA 102 à 108 ainsi que des normes SIA 111 et 112. La SIA et l'ETH Zurich travaillent d'arrache-pied au développement de la « Value app ». Ce nouvel outil de calcul, dont la version actuelle ne peut être utilisée que par les architectes, a récemment fait l'objet de premiers essais concluants. La « Value app » constitue l'une des quatre mesures prévues par la SIA pour compenser le retrait de la formule de calcul des honoraires des règlements concernant les prestations et les honoraires (RPH) – les cours Balises, les enquêtes sur les salaires et la plateforme de valeurs référentielles « werk-material.online » Cette dernière répertorie un catalogue de 1000 projets classés par catégories architecturales. Cela représente autant de jeux de données consultables et comparables dans les moindres détails sur tous types d'objets. Cette banque de données rend donc l'estimation des coûts d'un ouvrage fiable et objective, et non plus uniquement fondée sur l'expérience et le ressenti personnel : c'est ce qui a convaincu la SIA de nouer ce partenariat.

Gilles Batista, président de la section NE.SIA

8. Communications et relations publiques

8.1 NE.GPA - groupe des architectes

Malheureusement en mal de renouvellement le groupe a dû récemment s'interroger sur la pérennité de sa situation, en particulier à la suite de la démission de son président ad intérim, C. Acklin (non remplacé depuis de nombreuses années). Le groupement NE.GPA et son comité ont élaboré différentes propositions avant de valider la dissolution du groupe.

Le comité de section a pris acte avec regret de la démission de C. Acklin et profite de cette occasion pour le remercier chaleureusement pour ces années de collaboration active. Le comité déplore la dissolution du groupe des architectes sous sa forme et statuts actuels, mais l'accepte et remercie également le comité NE.GPA pour ses activités enrichissantes.

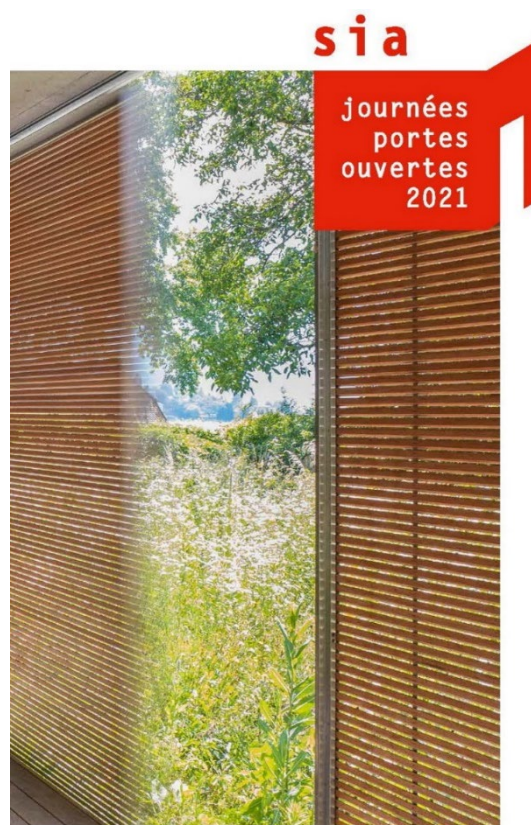
Le comité de section avec l'ancien comité du groupement tient à apporter un complément concernant les activités des architectes du canton et le besoin de partager les préoccupations de la profession entre personnes de la profession. Les contacts privilégiés avec le gAn (groupement des architectes neuchâtelois) sont maintenus en vue de nouvelles synergies pour des actions communes. Leur comité est également enthousiaste à l'idée de partager ensemble sur des sujets communs. Dès lors, il a été convenu de créer un groupe de travail composé de ces deux présidents (P. Von Bergen et G. Batista), afin de pouvoir faire une proposition concrète de synergie d'ici nos prochaines assemblées générales. Le comité de section annonce également la création d'un futur poste de délégué « architecture », afin de compléter les forces du comité (poste à pourvoir d'ici au prochain exercice).

Gilles Batista, président de la section NE.SIA

8.2 Journées SIA – visites architecturales

Les architectes et les ingénieurs feront visiter au grand public leurs dernières réalisations. Au fil du temps, les Journées SIA se sont imposées comme les biennales de l'art architectural suisse. Ces journées de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines sont maintenant un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'architecture et les médias. C'est à ce jour la plus grande exposition de la scène architecturale suisse, offrant aux personnes intéressées l'opportunité de franchir le seuil de lieux parfois étonnants et le plus souvent inaccessibles. Les dernières éditions ont attiré de très nombreux visiteurs venus découvrir des ouvrages répartis sur tout le territoire. A la grande satisfaction de la SIA, la majeure partie de ces visiteurs ne provenaient pas du milieu de l'architecture. Cet événement atteint donc pleinement l'objectif de la SIA qui vise à intéresser un large public à l'environnement architectural construit.

Ces Journées SIA présentent en outre une opportunité unique de visiter différents espaces de vie privés, comme des villas ou des propriétés par étage.



Les responsables de projets (architectes ou ingénieurs) ainsi que les maîtres d'ouvrages ont guidé les visiteurs et leur ont donné tous les détails sur leur démarche, de l'idée à la réalisation. C'est une rencontre exceptionnelle qui a lieu depuis 2006 et vous donne, à chaque édition un instantané de la culture du bâti actuelle suisse. Depuis leur création, les Journées SIA ont déjà attiré près de 100'000 visiteurs.

Alexis Vienny, représentant NE.SIA auprès du comité d'organisation des Journées SIA

8.3 DRA – distinction romande d'architecture

La Distinction Romande d'Architecture est une manifestation quadriennale née de l'initiative commune des associations professionnelles (dont la SIA), des architectes cantonaux romands et de plusieurs villes. Elle a pour vocation :

- De distinguer des réalisations exemplaires dans les cantons romands (y compris la partie francophone du canton de Berne) dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et des ouvrages d'art, du paysagisme et des espaces publics, ou des contributions significatives dans l'un de ces domaines pendant la période concernée.
- D'ouvrir le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement
- De valoriser l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des acteurs en général de la construction.

DRA5- 2022 (5^{ème} édition)

Le démarrage de la prochaine édition a été annoncée pour 2022 et sera gérée par les représentations du Canton du Valais et de Vaud.

Perrine Bedoy Bourquin, membre du comité NE.SIA

8.4 Capa'cité et Forum des métiers

La manifestation Capa'cité d'envergure cantonale dédiée à la jeunesse et aux acteurs de la formation professionnelle, a eu lieu du 22 au 24 novembre 2021 aux Anciens Abattoirs de la Chaux-de-Fonds.

Le Forum des métiers s'est invité avec eux cette année, sur place également, afin de permettre aux jeunes à la recherche d'information et/ou d'une place d'apprentissage de poser leurs questions aux OrTras et associations professionnelles du domaine.

Le Quartier Bâtiment et construction était représenté par tous les métiers de la construction. Au cours des trois soirées, il a été possible de s'entretenir avec les entreprises formatrices et décrocher un stage ou un apprentissage pour la rentrée d'août 2022, de s'informer grâce à des bornes d'information sur les métiers, de rencontrer les professionnelles et découvrir leur savoir-faire au travers de démonstrations.

Pour plus d'informations concernant cette édition :

Site internet : <https://www.capacite.ch/>

Perrine Bedoy Bourquin, représentante de la section NE.SIA auprès du comité d'organisation de Capa'cité

8.5 Séminaires et conférences

Les activités de la section se sont principalement concentrées sur la création de deux pôles d'action en lien avec les membres, afin de rétablir un contact social entre les différentes personnes qui composent notre section. Ainsi les visites architecturales-chantiers avaient repris vie avec la création des « Afterwork NE.SIA », soit deux visites semestrielles avec apéritif en fin de journée ; l'une d'elle a eu lieu à fin 2021 et l'envie de nouvelles « manifestations » se précisera au cours de cette année 2022.

L'autre pôle retenu par le comité fut l'organisation de cours au sein de notre section et, nous remercions tout particulièrement la SIA-form pour son soutien dans notre initiative. Durant le mois de juin 2021, a pu avoir lieu un cours sur la construction sans obstacle. Nous espérons que les possibilités d'organisation de prochains événements seront plus sereines pour 2022.

Parallèlement a eu lieu, en novembre, en collaboration et sous la conduite du Centre d'Hydrogéologie et de Géothermie de l'Université de Neuchâtel une conférence sur la thématique de la « Construction et protection des eaux souterraines » donnée par l'hydrogéologue cantonal vaudois, M. Marc Affolter.

En mars 2022, notre section a organisé une table ronde animée par Fabio SICURELLA sur le thème de la « Labélisation des bâtiments: la parole aux acteurs de la construction », qui regroupait différents participants ; M. Yvan ANSERMOZ, directeur architecture et construction chez Cartier SA; M. Daniel PANTILLON, architecte associé au bureau Burckhardt + Partner, Lausanne ; Mme Emilie NAULT, experte en énergie et développement durable, bureau d'étude CSD Ingénieurs SA, Lausanne ; et M. Daniel Jean-Marc, Directeur de JPF-Ducret construction bois au sein du groupe JPF.

Séminaire – Labélisation des bâtiments : la parole aux acteurs de la construction



La NE.SIA accueillera au site des anciens Abattoirs à La Chaux-de-Fonds du 23 au 31 août 2022 l'exposition « Dangers naturels, même pas peur ! » qui est une exposition sur le thème des dangers naturels accessible à chacun, en particulier pour les jeunes de 12 à 18 ans, aux familles et aux classes d'école. C'est une exposition interactive présentant les dangers naturels, les ouvrages de protection ainsi que les métiers de spécialistes qui s'y rattachent.



Perrine Bedoy Bourquin, membre du comité et Giona Preisig, vice-président de la section NE.SIA

8.6 Présentation des professions SIA aux écoles

Malgré le bilan positif de ces dernières années, le comité n'a pas eu d'opportunités cette année 2021 de pouvoir présenter aux étudiants les professions SIA liées au domaine de la construction. La crise sanitaire n'ayant pas aidé pour des présentations en direct dans les écoles. Nous espérons cependant que nous pourrions représenter de manière plus active les différents métiers de la SIA aux écoles en 2022.

Cependant, en parallèle nous contribuons à la révision complète des prescriptions sur la formation au métier de dessinateur/trices CFC dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2023 et cela par le biais des groupes de travail mis en place par son organe de révision Plavenir.

Perrine Bedoy Bourquin, membre de la section NE.SIA

8.7 Prix et récompenses

En 2021 pour des travaux de maturité (TM) dans le domaine scientifique-technique le prix SIA NE (CHF 500.-) a été gagné par M. Clément Froidevaux pour son travail sur la « simulation routière – optimisation d'un carrefour ». Pour ce qui concerne le Centre Professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), des prix de CHF 250.- ont été attribués aux meilleurs lauréats en orientation Architecture, Jagoda Huguenin, Géomatique et géoinformatique,

Damien Rihs et Célien Maret et en Génie civil, Simon Othenin-Girard. Encore félicitations à eux tous pour leurs honorable résultats.

Giona Preisig, vice-président de la section NE.SIA

8.8 Afterworks

Ces visites étaient grandement attendues et les événements organisés en 2019 ont démontré que l'engouement était toujours présent chez les membres (15-20 personnes présentes). Malgré la situation sanitaire persistant, le comité désirait absolument relancer les événements régionaux dans la mesure du possible.

Nous avons organisé un Afterworks de l'îlot Vert réalisé par le bureau Dubois Julien Architectes SA à la Chaux-de-Fonds en date du 28 octobre 2021.

Au vu de l'évolution actuel de la situation sanitaire, nous avons bonne espoir de pouvoir vous proposer des visites sur notre canton de manière plus régulière, selon les intentions présentées et initiées en 2019.



Alexis Vienny, membre de la section NE.SIA

8.9 Site internet

Le site internet regroupe les informations officielles de la section SIA Neuchâtel. On y retrouve les statuts, les listes des membres NE.SIA, le comité et la liste des experts SIA, ainsi que les liens vers les services de la SIA. Le fil d'actualité est régulièrement mis à jour pour informer de l'actualité de la section et des événements à venir.

L'adresse du site internet de la section : www.ne.sia.ch et le contact courriel : info@ne.sia.ch

Hyacinthe Litzler, trésorier de la section NE.SIA

8.10 Relation avec les autres associations professionnelles

Les contacts sont maintenus avec nos confrères des autres associations professionnelles du canton telles que le gAn et l'ANIC. De nouveaux projets de synergies sont en cours de mise en œuvre pour le prochain exercice.

Gilles Batista, président de la section NE.SIA

9. Organe de la section

9.1 Statuts

Aucune modification des statuts n'a été entreprise depuis le 23 mai 2014.

Giona Preisig, vice-président de la section NE.SIA

9.2 Nomination comité et délégués de section

Comité

Le comité 2021 était composé et organisé de la façon suivante :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Gilles Batista	Architecture
Vice-présidence	Giona Preisig	Hydrogéologue
Caissier	Hyacinthe Litzler	Environnement
Secrétariat	Frédéric Porret	Génie civil
Membres	Perrine Bedoy-Bourquin	Architecture
	Alexis Vienny	Architecture
	Corinne Engel	Avocate
	Fabio Sicurella	Technique
	Romain Sebrier	Génie Civil

Le comité 2022 sera composé et organisé de la façon suivante (les nouveaux membres sont proposés lors des AG) :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Présidence	Giona Preisig	Hydrogéologue
Vice-présidence	Poste à pourvoir	Techniques
Caissier	Hyacinthe Litzler	Environnement
Secrétariat	Frédéric Porret	Génie civil
Membres	Perrine Bedoy-Bourquin	Architecture
	Batista Gilles	Architecture
	Poste à pourvoir	Architecture
	Corinne Engel	Avocate
	Romain Sebrier	Génie civil

Dans le cadre du tournus des fonctions la vice-présidence devrait être reprise par le domaine de la technique et environnement. Deux membres arrivent cette année à la fin de leurs mandats initiaux et leurs postes au sein du comité sont à pourvoir, A. Vienny (architecte) et F. Sicurella (technique).

Le comité se réjouit de recevoir les propositions de candidature et ainsi poursuivre le passage de témoin.

Composition déléguée hors comité NE.SIA

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Vérificateur de compte	Laurent Demarta	Architecte
Vérificateur de compte	Rachel Nenavoh	Génie civil
Membre de la commission cantonale pour l'énergie	Martin Kernen	Technique

Les vérificateurs des comptes 2022 seront déterminés durant l'assemblée générale.

Délégué aux assemblées des délégués :

Chaque section dispose de deux délégués. Il s'agit du Président et d'un membre du comité, leur fonction dure deux ans.

Groupes professionnels suisse, représentants de la NE.SIA :

À la suite de la modification des statuts de la SIA suisse en 2014, les représentants des sections dans les groupes professionnels ne sont plus prévus. L'organe dirigeant de chaque groupe est le conseil du groupe professionnel.

Il n'y pas de représentants neuchâtelois dans les conseils des groupes professionnels.

Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois :

Nicolas Kosztics, Membre du Conseil d'honneur de la SIA

Mazal Chevallier, Membre de la commission SIA 118/262

Thomann Michel, Membre de la commission SIA 263

Erdjan Opan, Membre du conseil d'expert SIA énergie

Denis Clerc, Membre du conseil d'honneur du groupe architecture de la SIA (jusqu'aux élections du 23.09.2021)

Olivier Schneider, Membre de la commission SIA 104 pour les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers

Olivier Schneider, Membre de la commission du règlement SIA 111/311 Modèle de prestations planification et conseil

Jan Philipp Robra, Vice-président de la commission SIA pour les normes environnementales et de développement durable (KNU)

Merci de bien vouloir signaler toute modification ou un éventuel oubli par rapport à cette liste.

Frédéric Porret, secrétaire de la section NE.SIA

10. Mémorandum des assemblées et membres comité NE.SIA

10.1 Mémorandum des assemblées NE.SIA

		Neuchâtel	Boudry	Val-de-Travers	Val-de-Ruz	La Chaux-de-Fonds	Ligerz/Gléresse (BE)
2004	Présentation du concours du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel à La Ferme de Pierre-à-Bot, Le Panorama à Saules				X		
2005	Tassements du vieux Bourg Capitainerie du Port au Landeron	X					
2006	Rénovation bibliothèque de la Ville Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds					X	
2007	Ecomusée des Sources de l'Areuse Hôtel du Moulin à St-Sulpice			X			
2008	Complexe CMN-HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel CPLN et café des Arts à Neuchâtel	X					
2009	Temple maçonnique, Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds ABC La Chaux-de-Fonds					X	
2010	Centrale de chauffage à distance de Lignièrès Auberge de Commune, à Lignièrès	X					
2011	Présentation du projet Robosphère, La Chaux-de-Fonds Club 44, à La Chaux-de-Fonds					X	
2012	Fête pour les 175 ans de la SIA HE Arc, Espace de l'Europe à Neuchâtel	X					
2013	Présentation du projet d'Iles solaires sur le lac de NE Bateau de la société de navigation LNM, au port de NE	X					
2014	Visite du Musée militaire de Colombier Restaurant du Château à Colombier		X				
2015	Visite de l'ancien Manège à la Chaux-de-fonds. Restaurant du Mö					X	
2016	Visite de la Maison de l'Absinthe à Môtiers, cocktail dinatoire sur place			X			
2017	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2018	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2019	Participation à la Journée de l'architecture et de l'urbanisme à Neuchâtel, petit déjeuner sur place	X					
2020	HUB Neuchâtel, Conférencier ; M. Laurent Guidetti sur le thème « climat et territoire », cocktail dinatoire sur place (restrictions pandémie).	X					
2021	HUB Neuchâtel, Conférencier ; M. Emery sur le thème « du bois et de la construction en Suisse », cocktail dinatoire sur place (restrictions pandémie).	X					
2022	Galerie de secours du tunnel de Ligerz Conférencier ; M. Matthias Neukomm pour commenter la visite de la galerie du tunnel autoroutier sous la conduite de M. Raphaël Paillard (chargé de sécurité, UT IX), cocktail dinatoire sur place.						X

10.2 Mémoire des membres comité NE.SIA

Le président est élu pour 2 ans, rééligible 1 fois. Les membres sont élus pour 2 ans, rééligibles 2 fois.

P = président, VP = vice-président, S = secrétaire, C = caissier, x = membre

	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Norbert Jouval	S																		
Yves-Alain Brechbühler	x																		
Erdjan Opan	P	x																	
Orlando Agustoni																			
Olivier Mauler	x	x	x																
Jean-Daniel Girard	C	C																	
Boris Evard	x	x																	
Cédric Bart	x	x	x	x															
Daniel Philippin	x	P	P	x	x														
Julien Dubois	x	VP	VP	P	P	x													
Andreas Hufschmid		x	C	C	C	C	C												
Jean-Marc Angehrn		S	S	S	S	x	x												
Görge Blendermann			x	x	x														
Antonio Gallina			x	x	x	x	x	x											
Jacques L'Eplattenier			x	VP	VP	P	P	x											
Jérémie Crisinel				x	x	x	x	C	C										
Pierre Sandoz					x	x	x												
Nicolas Berner								x	x										
Jean-François Vullioud						S	S	S	S	S	x								
Quitterie Barthou						x	VP	P	P	x	x								
Stéphane Horni							x	x	VP	P	P	x							
Delphine Jeanneret-Gris								x	x	x	x	x	x						
Yannick Peter								x	x	x	x	x	x						
Christopher Pannett									x	x	x	x	x	x					
Rachel Nenavoh									x	C	C	C	C	C					
Pascal Chopard										x	S	S	S	S	x				
Jan Philipp Robra										x	VP	P	P	VP	x				
Sébastien Droz												x	x	P					
Fabio Sicurella												x	x	x	P	P	x	x	x
Alexis Vienny													x	x	x	x	x	x	x
Hyacinthe Litzler														x	C	C	C	C	C
Perrine Bedoy														x	x	x	x	x	x
Frédéric Porret															x	x	x	S	S
Gilles Batista															VP	VP	P	P	x
Corinne Engel															S	S	x	x	x
Mathieu Jeanneret-Gris															S	S			
Giona Preisig																x	VP	VP	P
Romain Sebrier																		x	x